

## ETAPE 3 : VALIDATION ET RECAPITULATIF (NOUVEAU !)

Avant cette étape il faut déclarer vos prélèvements 2023 (menu Suivi des volumes prélevés) et saisir votre demande de volume pour 2024 (menu Demande prévisionnelle d'irrigation).

1. Vérifiez que la campagne est bien sur **2023**.
2. Sélectionnez le menu **Demandes et autorisations de prélèvements**
3. Cliquez sur **Valider ma demande d'autorisation**

4. Un nouvel écran s'affiche avec 2 tableaux récapitulatifs. On ne peut rien saisir sur cette page (si besoin utilisez les boutons « retour... » pour revenir en saisie sur les écrans dédiés).

5. Après vérification des tableaux, validez votre dossier en cliquant sur **Valider mon dossier**

Ci-dessous, un rappel de vos demandes d'irrigation pour la campagne 2023.

Période d'irrigation	N° du groupe de points	Nom du groupe de points	Volume de référence en m3	Volume demandé en m3	Volume réparti en m3	Volume autorisé initial en m3	Volume prélevé en m3
+ Du 01 déc 22 au 31 mars 23	4 318	Beauce centrale		0			5 183
- Du 01 avr 23 au 30 nov 23	4 318	Beauce centrale	120 000	110 000	108 950	95 000	52 512

  

Points de prélèvement du groupe	
Prise d'eau	Volume prélevé en m3
PP1	5 000
PP2	15 000
PP3	32 512

Tableau récapitulatif avec les volumes prélevés que vous avez déclarés sur la campagne d'irrigation 2023.

Cliquez sur le signe « + » pour obtenir l'affichage du détail des volumes prélevés déclarés sur chaque point de prélèvement.

La saisie des prévisions est autorisée durant la période suivante :  
• du 01/08/2023 au 30/11/2023

	Volume de référence en m3	Volume demandé en m3	Volume réparti en m3	Volume autorisé initial en m3
☐ Du 01 déc 23 au 31 mars 24 (HIVER)				
+ Beauce centrale		0		
☐ Du 01 avr 24 au 30 nov 24				
+ Beauce centrale	120 000	120 000		

Tableau récapitulatif de votre demande de volume pour 2024.

Pour obtenir un récapitulatif de cette page, après avoir validé votre dossier (5) faites une copie d'écran ou cliquez sur « pdf ».

5